

SIDA, VIH, VHC ET SYPHILIS

EN BRETAGNE

Décembre 2007

Avec un taux de cas de **SIDA** diagnostiqués en 2006 de 5 cas par million d'habitants, la Bretagne occupe le 3^{ème} rang des régions métropolitaines les moins touchées.

Cependant, le dépistage du SIDA reste trop tardif puisque la moitié des personnes chez lesquelles un diagnostic de SIDA a été posé sur la période 2005-2006 ignorait leur séropositivité au moment du diagnostic.

95 nouveaux cas de **séropositivité au VIH** ont été recensés parmi les habitants de la région en 2006. Le recours au dépistage est inférieur à la moyenne nationale : 59 sérologies pour 1000 habitants contre 80 au niveau national.

Le taux de tests positifs est de 1 pour 1000 tests réalisés. Il est inférieur au taux national de 2,2 pour 1000.

Le taux de sérologies positives, de 50 par million d'habitants, se situe parmi les plus faibles des régions françaises.

382 nouveaux cas de **séropositivité au VHC** ont été décomptés dans la population domiciliée dans la région. La tendance à la diminution observée, depuis le début du recueil, se poursuit.

Pour la syphilis, ce sont 67 nouveaux cas de **sérologie syphilitique** positive qui ont été dénombrés dans la population bretonne. L'augmentation observée depuis 2003 ne s'est pas confirmée en 2006.



Étude financée par l'Etat dans le cadre de la convention additionnelle au contrat de projet Etat-Région

Rédaction

Léna Pennognon : experte démographe, ORS Bretagne

Docteur Isabelle Tron : Directrice adjointe, ORS Bretagne

Mise en forme

Elisabeth Quéguiner : assistante d'études, ORS Bretagne

La surveillance de l'épidémie de sida en France a débuté dès 1986 avec la notification obligatoire des cas de sida

Depuis 1989, un recueil de données sur la contamination par le Virus de l'Immunodéficience Humaine, est organisé en Bretagne, sous la forme d'une enquête trimestrielle, réalisée auprès de l'ensemble des laboratoires d'analyses biologiques et médicales de la région. Il est mis en oeuvre par l'ORS Bretagne et s'appuie sur la participation des médecins inspecteurs de santé publique (MISP) des Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS). Ces données permettent de suivre au plus près l'activité de dépistage dans la région.

Depuis 2001, ce dispositif d'observation s'inscrit dans le système de surveillance de l'activité de dépistage du VIH (LaboVIH) instauré par l'InVS sur l'ensemble du territoire français.

En mars 2003, la notification obligatoire des nouveaux diagnostics d'infection par le VIH, couplée à la surveillance virologique des contaminations récentes et des sous-types circulant a été mise en place par l'InVS pour compléter la surveillance d'activité de dépistage (LaboVIH).

Parallèlement, en Bretagne, à l'initiative de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS), le recueil de données a été étendu au VHC et à la sérologie syphilitique à partir de janvier 2003.

Modification des fiches de déclaration obligatoire

La déclaration obligatoire anonymisée de l'infection par le VIH et du sida, mise en place en 2003, a été modifiée en juillet 2007, afin d'améliorer l'exhaustivité et la qualité des données recueillies, de la façon suivante :

■ **Modification des fiches de déclaration obligatoire d'infection par le VIH et de sida chez l'adulte et l'adolescent (précisions sur les critères de déclaration, suppression, modification et ajout de variables). L'utilisation des nouvelles fiches devra être totalement effective à partir du 1er janvier 2008.**

■ **Création de 2 fiches distinctes pour la déclaration obligatoire d'infection par le VIH et de sida chez l'enfant de moins de 15 ans (au lieu de 13 ans auparavant) , la notification de l'infection par le VIH de l'enfant étant désormais initiée par le biologiste, comme chez l'adulte. Ces fiches sont à utiliser depuis juillet 2007.**

Pour plus d'informations : Comment notifier l'infection à VIH et le sida ?

www.invs.sante.fr/surveillance/vih-sida/default.htm

CRÉATION DES COREVIH

L'année 2007 est marquée par la création des COREVIH (Comité de coordination de la lutte contre l'infection par le Virus de l'Immunodéficience Humaine), organisation territoriale de référence, en remplacement des CISIH (Centre d'information et de soins de l'immunodéficience humaine). Un des objectifs des COREVIH est de faire que l'ensemble des acteurs de la lutte contre le sida impliqués dans la recherche, le soin, la prévention et le soutien aux malades coordonne leurs actions à l'échelle de la région. Ces nouvelles instances de santé entièrement dédiées au VIH disposent d'une assise réglementaire forte. Les COREVIH ont également pour mission d'analyser les données médico-épidémiologiques, de participer à l'harmonisation et à la qualité de la prise en charge, de contribuer à l'élaboration de la politique de lutte contre le sida et de favoriser la coordination des acteurs impliqués dans la lutte contre le sida. Les COREVIH disposent de compétences élargies comparativement aux CISIH. L'importance de cette réforme réside dans le lien qui est institué entre les acteurs de la prise en charge à l'hôpital et ceux du secteur extra-hospitalier ainsi que dans la place qui est donnée aux associations de lutte contre le sida. En Bretagne, le COREVIH a été installé officiellement le 6 novembre 2007.

Une incidence parmi les plus faible de France

Le taux de cas de sida diagnostiqués est estimé par l'InVS pour l'année 2006 à 5 par million d'habitants en Bretagne. Ce taux est parmi les plus faibles du territoire national puisqu'il place la Bretagne au 3^{ème} rang des régions les moins touchées derrière la Franche-Comté et la Picardie (Carte 1).

Dans les départements, l'évolution du nombre de nouveaux cas de sida est difficile à analyser compte tenu de la faiblesse des effectifs (Tableau 2).

Une décroissance de l'épidémie depuis 1994

L'évolution de l'épidémie se traduit par une courbe dont le point culminant se situe en 1994 avec 123 nouveaux cas de SIDA suivie d'une période de décroissance rapide jusqu'en 1997. Après une période de stabilisation entre 1998 et 2002, autour de 40 nouveaux cas annuels de sida diagnostiqués parmi les habitants de Bretagne, une légère dégrue s'est amorcée à partir de 2003 et semble se poursuivre sur 2006 où le nombre de nouveaux cas atteint un minimum de 10 cas (Graphique 1). Cependant, cette tendance à la baisse doit être relativisée en 2005 et en 2006 compte tenu du caractère provisoire des données qui s'y réfèrent.

Les décès liés au « sida et infection à VIH » suivent les mêmes tendances avec une forte diminution entre 1996 et 1997 suivie d'une période de stabilisation. En 2005, le nombre de décès annuels par « sida et infection à VIH » a retrouvé, le niveau autour duquel il s'était stabilisé entre 1997 et 2003, soit 30 décès, à l'exception de l'année 2004 où un minimum historique de 19 décès a été atteint (Graphique 1).

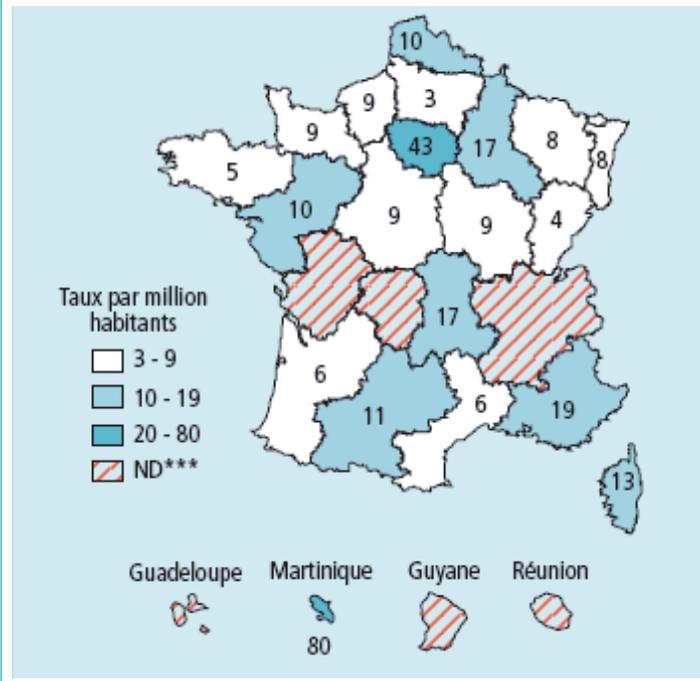
Une prédominance masculine de moins en moins marquée

Comme au niveau national, la proportion de cas de SIDA diagnostiqués chez des femmes a augmenté (16% en 2000 pour 46% en 2005-2006), néanmoins les hommes restent majoritairement touchés (54% des cas en 2005-2006).

Prédominance de la contamination homo-bisexuelle et hétérosexuelle

La contamination homo-bisexuelle a été le premier mode de contamination jusqu'en 1998 en Bretagne comme en France. Ensuite, ce sont les contaminations par rapports hétérosexuels qui deviennent prépondérantes atteignant 60% des cas en 2005-2006 (53% au niveau national).

Carte 1 : Taux de cas de SIDA par million d'habitants diagnostiqués



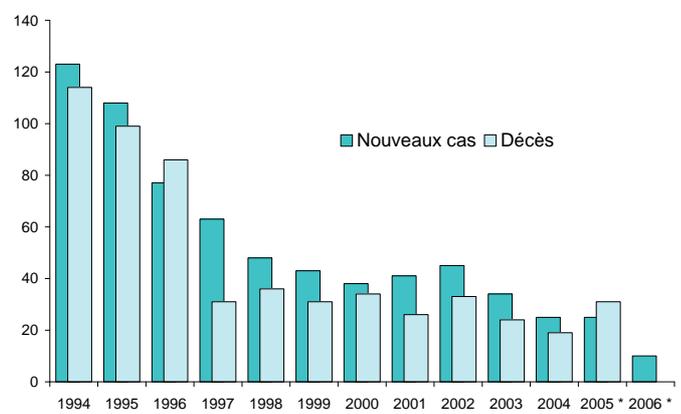
Sources : InVS BEH n°46-47, 27 novembre 2007-11-29
* Notifications obligatoires (données au 31/12/2006 redressées pour les délais de déclaration)

Tableau 2 : Nombre de cas de SIDA par département de domicile et année de diagnostic

	Année de diagnostic												
	<1995	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005*	2006*
Côtes d'Armor	89	11	15	13	8	4	5	8	10	11	4	4	1
Finistère	190	30	20	21	7	11	9	6	9	7	2	4	4
Ille-et-Vilaine	185	36	20	18	16	19	12	19	18	13	11	7	2
Morbihan	152	31	22	11	17	9	12	8	8	3	8	10	3
Bretagne	616	108	77	63	48	43	38	41	45	34	25	25	10

Sources : InVS Surveillance du sida - Données au 31/12/2006 non corrigées pour la sous déclaration
* Données provisoires non redressées pour les délais de déclaration

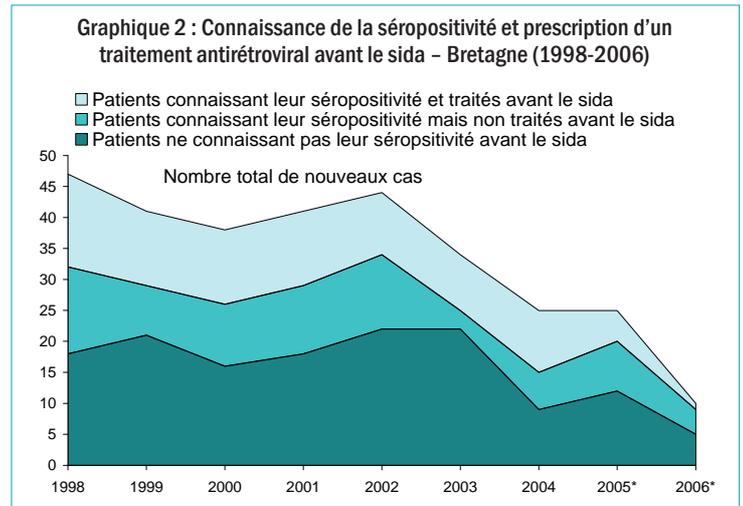
Graphique 1 : Nombre de nouveaux cas de SIDA selon l'année de diagnostic et nombre de décès selon la cause « SIDA et infection à VIH » par année en Bretagne



Sources : InVS Surveillance du sida - Données au 31/12/2006 non corrigées pour la sous déclaration
* Données provisoires non redressées pour les délais de déclaration et l'INSERM CépiDc (nombre non disponible en 2006)

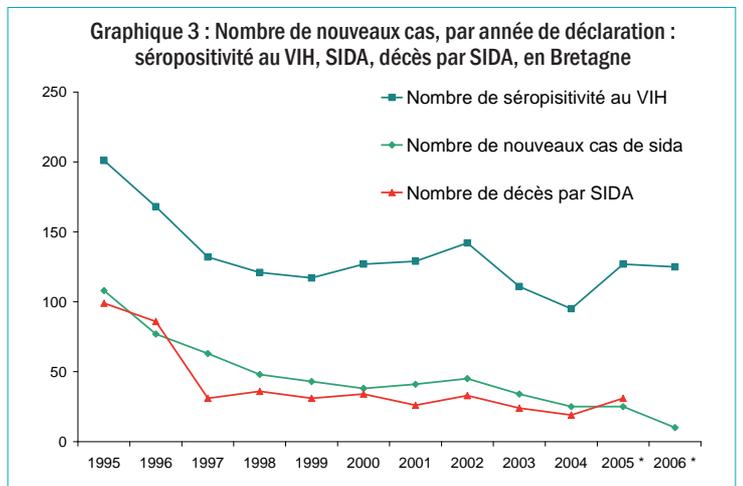
Dépistage tardif et absence de traitement antirétroviral dans la majorité des cas

En 2005-2006, en Bretagne, au moment du diagnostic de sida, 8 personnes sur 10 ne sont pas traitées par antirétroviraux. Parmi ces personnes, la moitié ne connaissait pas leur séropositivité (49%), d'autres la connaissaient mais n'ont pas reçu de traitement antirétroviral avant le diagnostic (34%). Au total, seulement 17% des cas de sida diagnostiqués en 2005-2006 concernent des personnes ayant été traitées par antirétroviraux avant le stade sida (Graphique 2).



Sources : InVS Surveillance du sida - Données au 31/12/2006 non corrigées pour la sous déclaration
* Données provisoires non redressées pour les délais de déclaration

La courbe de séropositivité au VIH issue de l'enquête VIH en Bretagne fournit les données les plus précoces sur l'activité épidémique. Hormis pour les années 2005 et 2006 où les données sont provisoires compte tenu des délais de déclaration, l'évolution du nombre de nouveaux cas de Sida suit la même tendance, soit une diminution du nombre de nouveaux cas qui semble se dessiner, dans la région, comme en France, depuis 2003 (Graphique 3).



Sources : Enquête VIH Bretagne, INSERM CépiDc, InVS Surveillance du sida
Données au 31/12/2006 non corrigées pour la sous déclaration
* Données provisoires non redressées pour les délais de déclaration

Le dépistage du VIH en Bretagne

La participation des laboratoires bretons à l'enquête est satisfaisante puisque le taux dépasse 80%, quelle que soit l'année considérée. L'activité de dépistage (à taux de participation constant) a diminué entre 2005 et 2006 tandis que le nombre de sérologies positives recensées s'est stabilisé après la hausse observée entre 2004 et 2005 (Tableau 3). La participation varie selon les départements : elle est de 100% dans les Côtes d'Armor, de 93% dans le Morbihan, 87% dans le Finistère et 76% en Ile-et-Vilaine.

La Bretagne au sein des régions

Le recours au dépistage en Bretagne est inférieur à la moyenne nationale en 2006 (59 sérologies pour 1000 habitants contre 80 au niveau national). Ce moindre recours dans la région va de pair avec un taux de sérologies positives par million d'habitants parmi les plus faibles par rapport à celui des autres régions françaises. En 2006, la Bretagne se classe au 3^{ème} rang des régions les moins touchées derrière la Corse et la Picardie.

En 2006, 154 tests de sérologie au VIH se sont avérés positifs ce qui correspond à 125 nouveaux cas de séropositivité au VIH qui se répartissent comme suit : 95 cas domiciliés en Bretagne, 10 cas domiciliés hors Bretagne et 20 cas de domicile inconnu.

Les deux tiers des nouveaux cas de séropositivité au VIH enregistrés en Bretagne en 2006 concernent des hommes et un tiers concernent des femmes. Les tranches d'âge les plus touchées sont celles des 25-44 ans chez les hommes (65%) comme chez les femmes (71%).

Evolution de la séropositivité depuis 1989

Le nombre de nouveaux cas de séropositivité au VIH enregistrés par année de dépistage sur la période 1989-2006 décrit une courbe qui culmine en 1992 à 270 cas annuels, puis décroît entre 1994 et 1997. Une légère recrudescence des cas observée en 2002 puis la tendance à la baisse observée est repartie à partir de 2003 mais elle ne s'est pas confirmée en 2005 où le nombre de cas s'est accru notablement, retrouvant son niveau de 2001. L'année 2006 semble marquer une stabilisation (Graphique 4).

Globalement, si les courbes du nombre de cas dépistés selon l'âge montrent une diminution des effectifs. Cette tendance est à relativiser depuis 2005 pour les tranches d'âge des 25-34 ans et des 35-44 ans.

À l'inverse, depuis 1992, la tranche d'âge des 15-24 ans présente les effectifs les plus faibles et ceux-ci sont stables depuis 1999 autour de 10 nouveaux cas annuels. La tranche d'âge des 45 ans et plus affiche une stabilité des effectifs plus récente, depuis 2004 ses effectifs annuels se situent autour de 30 nouveaux cas (Graphique 5).

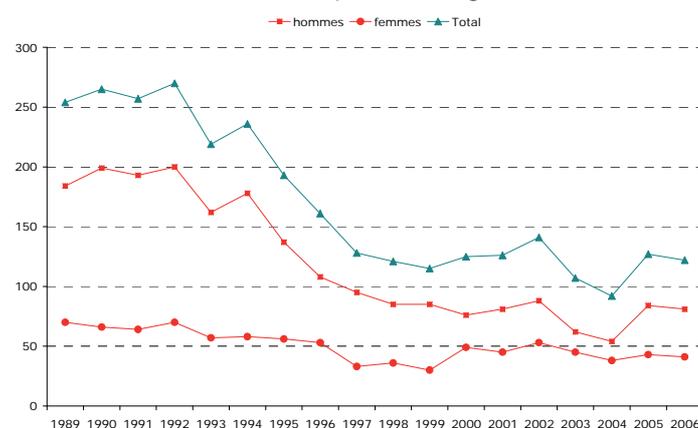
La prise en compte du nombre de cas cumulés en 18 années d'enquête (1989-2006) objective le plus grand nombre de cas dans le Morbihan (976.9 cas par million d'habitants) et le moindre dans les côtes d'Armor (713 cas par million d'habitants). La moyenne bretonne s'établit à 883,6 cas par million d'habitants (Graphique 6).

Tableau 3 : Nombre de sérologies réalisées en Bretagne

	2004*		2005		2006	
	Bretagne	France entière	Bretagne	France entière	Bretagne	France entière
Taux de participation des laboratoires	93%	82%	85%	86%	86%	88%
Nombre de tests réalisés	167 672	4 908 812	177 904	5 280 904	156 201	5 044 113
Nombre de sérologies positives (doublons compris)	124	11 720	153	11 644	154	11 122
Nombre de positifs pour 1000 tests	0,7	2,4	0,9	2,2	1,0	2,2
Nombre de positifs par million d'habitants	42,7	195	50,0	186,3	50,0	178

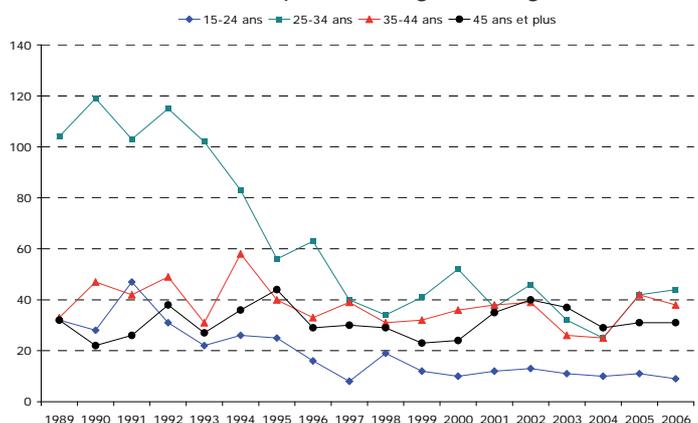
Source : Enquête VIH 1989-2006, InVS, INSEE - Exploitation ORS Bretagne - Données bretonnes non redressées
*Population de référence : INSEE - Estimations localisées de population au 1^{er} janvier 2005 et 2006 et RGP 1999 pour l'année 2004

Graphique 4 : Évolution du nombre de nouveaux cas de séropositivité au VIH dépistés en Bretagne



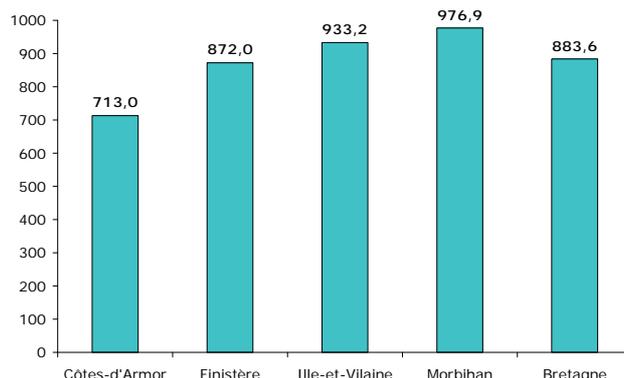
Source : Enquête VIH 1989-2006 - Exploitation ORS Bretagne

Graphique 5 : Évolution du nombre de nouveaux cas de séropositivité au VIH dépistés en Bretagne selon l'âge



Source : Enquête VIH 1989-2006 - Exploitation ORS Bretagne

Graphique 6 : Nombre de cas cumulés et domiciliés (période 1989-2006) par million d'habitants*



Source : Enquête VIH 1989-2006 - Exploitation ORS Bretagne
*Population de référence : INSEE - Estimations localisées de population au 1^{er} janvier 1998

Le dépistage du VHC en Bretagne

En 2006, 504 tests de sérologie positifs au VHC ont été décomptés ce qui correspond à 435 nouveaux cas de séropositivité au VHC qui se répartissent comme suit : 382 cas domiciliés en Bretagne, 9 cas domiciliés hors Bretagne et 44 cas de domicile inconnu.

La courbe de séropositivité au VHC fait apparaître depuis 2003 une tendance continue à la baisse du nombre de nouveaux cas positifs au VHC passant de 368 nouveaux cas au 1^{er} semestre 2003 à 210 au 2nd semestre 2006. Une stabilisation semble s'amorcer en raison de la diminution moins importante des effectifs au 2nd semestre 2006 malgré un nombre vraisemblablement sous-estimé, lié à la moindre participation des laboratoires (Tableau 4 et Graphique 7).

Sexe et âge

60% des nouveaux cas de sérologie positifs au VHC dépistés en Bretagne en 2006 concernent des hommes et 40% des femmes.

La distribution par âge diffère significativement selon le sexe. En 2006, les deux tiers des nouveaux cas de séropositivité au VHC concernent des personnes âgées de 25 à 54 ans chez les hommes alors que 61% des cas se concentrent entre 35 et 64 ans chez les femmes (Tableau 5 et graphique 8).

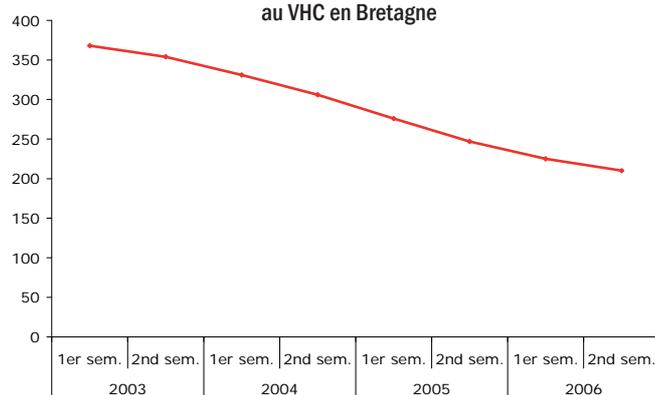
La prise en compte du nombre de cas cumulés en 4 années d'enquête (2003-2006) objective le plus grand nombre de cas dans les côtes d'Armor (956,0 cas par million d'habitants) et le moindre dans le Finistère (570,3 cas par million d'habitants). La moyenne bretonne s'établit à 677 cas par million d'habitants (Graphique 9).

Tableau 4 : Nombre de sérologies réalisées en Bretagne

	2004	2005	2006
Taux de participation des laboratoires	93%	85%	86%
Nombre de tests réalisés	119 412	117 206	111 240
Nombre de sérologies positives (doublons compris)	706	562	504
Nombre pour 1000 tests	5,9	4,8	4,5
Nombre de positifs par million d'habitants	232	184	164

Source : Enquête VHC, INSEE - Estimations localisées de population au 1^{er} janvier de l'année considérée

Graphique 7 : Évolution du nombre de nouveaux cas de séropositivité au VHC en Bretagne



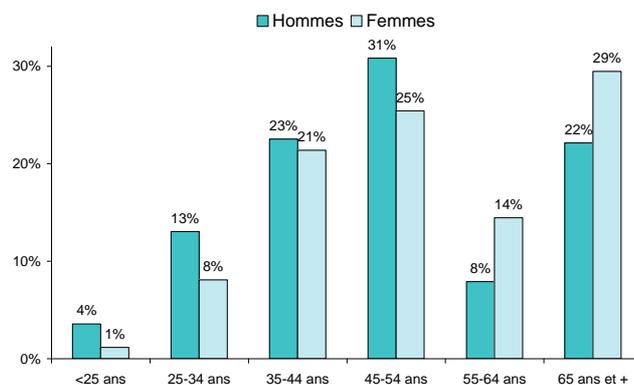
Source : Enquête VHC Exploitation ORS Bretagne

Tableau 5 : Contamination par le virus de l'hépatite C en Bretagne - Nombre de cas dépistés en 2006 selon l'âge

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Non renseigné	Total
<25 ans	9	2	0	11
25-34 ans	33	14	0	47
35-44 ans	57	37	0	94
45-54 ans	78	44	0	122
55-64 ans	20	25	0	45
65 ans et +	56	51	0	107
Non renseigné	4	2	3	9
Total	257	175	3	435

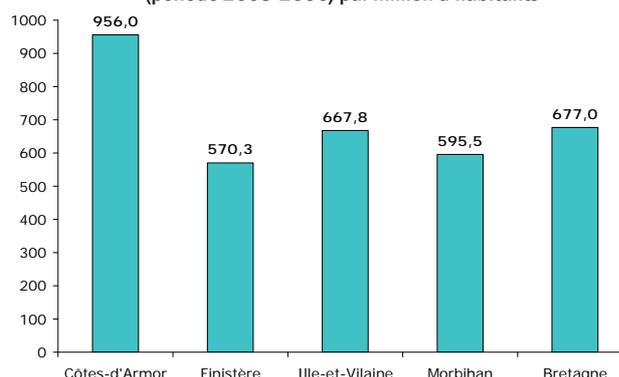
Source : Enquête VHC Exploitation ORS Bretagne

Graphique 8 : % des nouveaux cas de séropositivité au VHC selon le sexe et l'âge en Bretagne en 2006



Source : Enquête VHC Exploitation ORS Bretagne

Graphique 9 : Nombre de cas cumulés et domiciliés (période 2003-2006) par million d'habitants



Source : Enquête VHC Exploitation ORS Bretagne
*Population de référence : INSEE - Estimations localisées de population au 1er janvier 2005

Le dépistage de la Syphilis en Bretagne

En 2006, 114 tests TPHA - VDRL positifs ont été enregistrés ce qui correspond à 101 nouveaux cas dépistés positifs au test sur la sérologie syphilitique qui se répartissent comme suit : 67 cas domiciliés en Bretagne, 5 cas domiciliés hors Bretagne et 29 cas de domicile inconnu (Tableau 6).

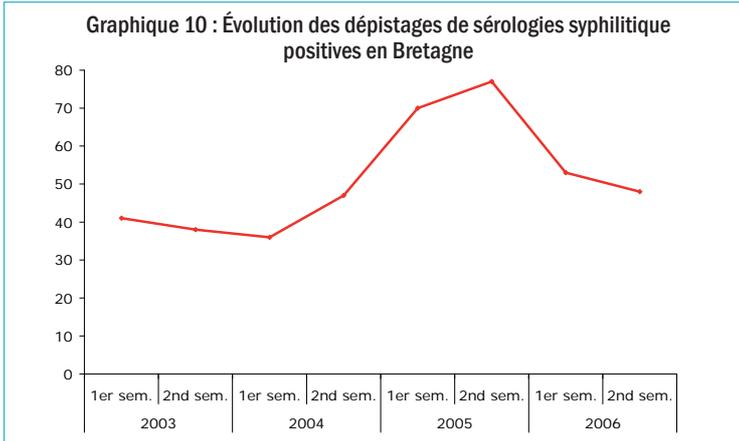
La tendance à l'augmentation affichée par la courbe du nombre de cas dépistés positifs TPHA - VDRL ne s'est pas confirmée, à partir du 1er semestre 2006, une forte diminution est observée, elle se poursuit au 2nd semestre mais dans une proportion moindre (Graphique 10).

Sexe et âge

73% des nouveaux cas de sérologie syphilitique dépistés en Bretagne en 2006 concernent des hommes et 27% des femmes.

La distribution par âge diffère significativement selon le sexe. Sur la période 2003-2006, plus de la moitié (52%) des nouveaux cas de sérologie syphilitique concernent des femmes âgées de 25 à 44 ans alors que la même proportion chez les hommes se concentrent entre 35 et 54 ans (Tableau 7 et graphique 11).

La prise en compte du nombre de cas cumulés en 4 années d'enquête (2003-2006) objective le plus grand nombre de cas dans les côtes d'Armor (146,4 cas par million d'habitants) et le moindre dans le Morbihan (61,0 cas par million d'habitants). La moyenne bretonne s'établit à 104,2 cas par million d'habitants (Graphique 12).



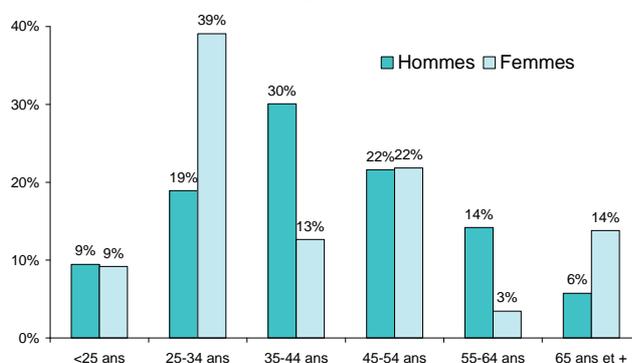
Source : Enquête Sérologie syphilitique Exploitation ORS Bretagne

Tableau 7 : Contamination par le virus de la syphilis en Bretagne - Nombre de cas dépistés en 2006 selon l'âge

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Non renseigné	Total
15-24 ans	3	1	0	4
25-34 ans	12	13	0	25
35-44 ans	21	1	0	22
45-54 ans	15	9	0	24
55-64 ans	13	0	0	13
65 ans et +	4	2	0	6
Non renseigné	2	0	5	7
Total	70	26	5	101

Source : Enquête Sérologie syphilitique Exploitation ORS Bretagne

Graphique 11 : % des nouveaux cas de sérologies syphilitique positives selon le sexe et l'âge en Bretagne - période 2003-2006

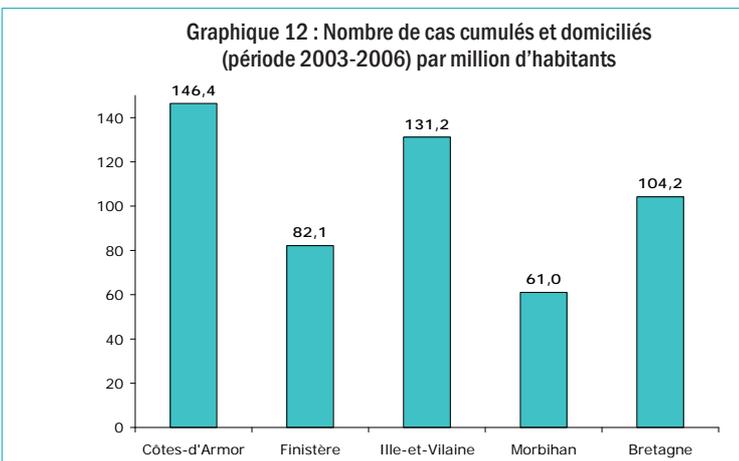


Source : Enquête Sérologie syphilitique Exploitation ORS Bretagne

Tableau 6 : Nombre de sérologies réalisées en Bretagne

	2004	2005	2006
Taux de participation des laboratoires	93%	85%	86%
Nombre de tests réalisés	59 000	59 139	62 807
Nombre de sérologies positives (doublons compris)	102	156	114
Nombre pour 1000 tests	1,7	2,6	1,8
Nombre de positifs par million d'habitants	34	51	37

Source : Enquête Sérologie syphilitique, INSEE
Estimations localisées de population au 1^{er} janvier de l'année considérée



Source : Enquête Sérologie syphilitique Exploitation ORS Bretagne
*Population de référence : INSEE - Estimations localisées de population au 1^{er} janvier 2005

EN SAVOIR PLUS

■ **L'infection à VIH/sida en France et en Europe. Bulletin épidémiologique hebdomadaire, InVS, n° 46-47, 27 novembre 2007**

■ **Sites internet**

- **Institut national de veille sanitaire : www.invs.fr**
- **Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida : www.eurohiv.org**
- **ONUSIDA : www.unaids.org (données Monde)**
- **Réseau des CRIPS (Centre régionaux d'information et de prévention du sida) : www.lecrips.net**
- **Conseil national du sida : <http://www.cns.sante.fr>**
- **Sida Info Service : <http://www.sida-info-service.org>**



Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Bretagne
20 rue d'Isly - CS. 84224 - 35042 Rennes Cedex
Tél 02 99 35 29 00 - Fax. 02 99 03 59 03
Contact : dr35-sante-publique@sante.gouv.fr
Portail des services de l'Etat : <http://www.bretagne.pref.gouv.fr>



Observatoire Régional de Santé de Bretagne
Centre d'affaires Patton - 8D rue Franz Heller - CS 70625 - 35 706 RENNES CEDEX 7
Téléphone - 02 99 14 24 24 • Télécopie - 02 99 14 25 21
E-mail : orsb@orsbretagne.fr
<http://www.orsbretagne.fr>